Zone humide des Piles (La Saulce, 05)

Rapport d'activité 2015

VINCI AUTOROUTES

réseau ESCOTA

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Gilles VIRICEL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de l'association locale
Magali GOLIARD, Directrice ajointe de l'association locale

Adresse du siège social

LPO PACA Villa Saint Jules 6, avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Coordonnées téléphoniques
Tél. : 04.94.12.79.52 Fax. : 04.94.35.43.28 E-mail : paca@lpo.fr Site : http://paca.lpo.fr
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Rédaction

Manon LASSALLE

Relecture / Suivi du projet

Vanessa FINE, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias
Courriel : vanessa.fine@lpo.fr

Date

14 décembre 2015

Citation recommandée

LPO PACA (2015). Zone humide des Piles - Rapport d'activités 2015.

Photos de couverture

Photos de couverture : Prairie © Manon Lassalle LPO PACA ; Chantier école © Remy Mathieu CPE-AS; Azuré de la Sanguisorbe © Alexis Renaux LPO PACA

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles et volontaires pour les prospections, les animations et les travaux menés sur le site des Piles.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Sommaire

FICHE SIGNALETIQUE DU SITE 4

La zone humide des Piles 4
Gouvernance 4
Plan de gestion 4

ORIENTATION 1 : CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE 5

Test d'ouverture et reprofilage d'un canal 6
Mise en place du pâturage équin 7
Chantier-école pour le maintien des fourrés de recolonisation 8
Chantier bénévole d'arrachage du Solidage géant 9
Cartographie des principaux types de végétation 10
Actions menées sur le site, extérieures à la LPO: les interventions d'ESCOTA 11

ORIENTATION 2 : ETUDE DU SITE DANS SON CONTEXTE VALLEEN - SITE ATELIER TVB 12

Création d'un Refuge LPO 12

ORIENTATION 3 : ACQUISITION DE CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LA FAUNE DES PILES 13

Inventaires entomologiques 13

ORIENTATION 4 : VALORISATION DU SITE ET ACCUEIL DU PUBLIC 14

Animations autour de la zone humide des Piles 14
Site Internet 15
Revue de presse 15

ORIENTATION 5 : SYSTEME DE MANAGEMENT 16

Personnel salarié 16
Services civiques 16
Bénévoles 16
Partenariats 17

FICHE SIGNALETIQUE DU SITE

La zone humide des Piles

Située à proximité du péage de la Saulce, cette zone humide de 6,5 ha, a été recréée en compensation au prolongement de l'A51, avec l'aménagement d'un réseau de mares.

La mosaïque d'habitats humides est typique du patrimoine Durancien. La présence d'un grand nombre d'espèces d'intérêt patrimonial ont été relevées. Ainsi une trentaine d'espèces d'odonates ont été contactées (soit un tiers des espèces présentes en France) et notamment l'Agrion de mercure et bleuissant qui sont rares dans le département. D'autres espèces telles que le Muscardin, l'Alyte accoucheur, la Pie grièche écorcheur ou l'Orchis des marais y sont présentes. Ce site est par ailleurs d'un grand intérêt en terme de continuité écologique grâce à un passage à faune sous l'A51.

Gouvernance

Depuis 2012, Escota, concessionnaire d'autoroutes propriétaire du site, a confié la gestion de cette zone humide à la LPO PACA. Les principaux objectifs de la LPO PACA sont d'une part la gestion conservatoire de ces espèces et habitats à forts enjeux et d'autre part la sensibilisation du public à la biodiversité des milieux humides et au rôle des corridors écologiques.

Propriétaire

ESCOTA Mission Développement Durable & Environnement
Direction Qualité Sécurité Environnement
ESCOTA - 432 Avenue de Cannes - BP41 - 06211 MANDELIEU CEDEX
Tél. : 04.93.48.50.83 - Fax : 04.93.48.50.89
Site : www.escota.com

Gestionnaire

Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA
Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès - 83 400 HYERES
Tél. 04.94.12.79.52 - Fax. 04.94.35.43.28
Site : http://paca.lpo.fr
LPO PACA – Antenne des Hautes-Alpes
9 avenue René Froger - 05100 Briançon
hautes-alpes@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17

Comité de gestion

Un comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2010 et 2011 pour suivre les projets d'aménagement et de valorisation du site. Ce comité s'est réuni pour le suivi du site en novembre 2013. Les présents à cette réunion étaient : ESCOTA (service développement durable et équipes locales), Mairie de La Saulce, Conseil Général 05, Communauté de commune de Tallard Barcillonnette, EDF, DDT des Hautes Alpes, CBNA, Agence de l'Eau. Le comité de gestion technique sera à nouveau réuni en début d'année 2016.

Plan de gestion

Le plan de gestion 2013-2018 est le premier plan de gestion de la zone humide des Piles. Sa rédaction par la LPO PACA, débutée en 2013, sera finalisée en 2016 au vu de la dynamique de la végétation et de certains enjeux qui ont évolués rapidement ces deux dernières années.

ORIENTATION 1 : CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

En 2015, diverses actions ont été réalisées conformément à l'orientation 1 du plan de gestion. Ces opérations de terrain seront présentées sous forme de fiches synthétiques permettant de localiser les zones d'interventions.

ORIENTATION 1: CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

A. Conserver les milieux aquatiques

A2. Conserver un réseau de canaux favorables aux espèces patrimoniales

Test d'ouverture et reprofilage d'un canal

Actions menées

Entretien de la végétation du canal n°3 : coupe de la végétation (ligneux et roseaux) à l'intérieur du canal et sur 50 cm de largeur sur les berges. Opération effectuée dans le cadre d'un chantier-école en partenariat avec le Centre populaire d'enseignement (CPE) des Alpes du Sud (Gap). Ce chantier s'est déroulé du 9 au 13 novembre 2015 et a mobilisé 10 personnes en moyenne chaque jour.

Curage du canal n°3 : le canal n°3 a été curé à la main après débroussaillage par des bénévoles LPO des groupes locaux de Gap et de Briançon lors de la semaine de chantier-école du 9 au 13 novembre, et les 9 et 16 décembre 2015. Au total ce chantier a représenté 2 journées hommes.

Retours d'expérience

Points positifs

La coupe de la végétation a permis de rouvrir un milieu potentiellement favorable à certaines espèces d'odonates. La fréquentation du canal par ces espèces reste à évaluer.

Le curage a permis une meilleure circulation de l'eau.

Points négatifs

Opération traumatisante pour les amphibiens du canal. L'impact ne peut être évalué (pas d'état initial).

Dérangement du Campagnol amphibie logeant dans les berges. L'impact est jugé faible (avancement des travaux progressif).

Perspectives

Opération expérimentale dans le cadre du Plan de gestion 2013-2018 qui pourra être reconduite dans un prochain plan de gestion, après évaluation des effets.

Etude du réseau hydrographique à réaliser afin de connaître la pertinence du renouvèlement de ce type de travaux sur d'autres canaux du site.

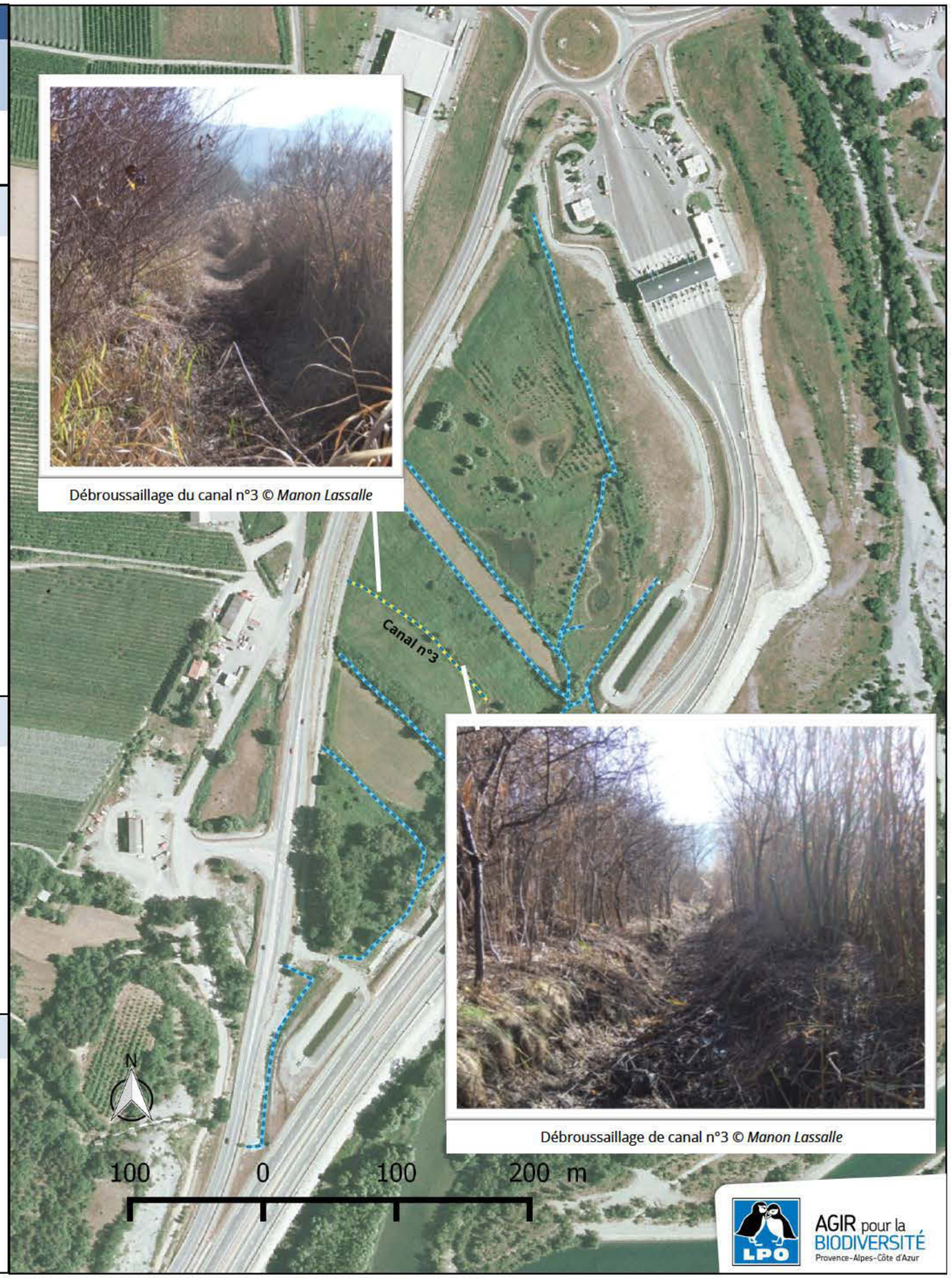

Débroussaillage du canal n°3 © *Manon Lassalle*

Débroussaillage de canal n°3 © *Manon Lassalle*

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORIENTATION 1: CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

B. Conserver la mosaïque de milieux humides

B2. Dynamiser le développement des roseaux et conserver les fourrés de recolonisation

Mise en place du pâturage équin

Actions menées

Débroussaillage pour la pose de la clôture électrique : le pourtour de la parcelle n°1 comportant une importante densité de fourrés de recolonisation a été débroussaillé avec une débroussailleuse thermique pour pouvoir installer la clôture électrique du parc. Un bénévole du groupe local LPO du Gapençais s'est chargé de ce travail sur deux jours du 13 au 14 août 2015.

Installation des chevaux dans la parcelle n°1 : 3 chevaux (Purs sang arabe) appartenant à une éleveuse de Tallard ont été installés sur la parcelle n°1. Un accès au canal a été fait pour que les animaux puissent boire, en plus d'un réservoir d'eau mis en place dans le parc. La LPO a fournit le matériel pour le parc (piquets et fil). La durée du pâturage a été adaptée afin que les animaux aient le temps de s'attaquer aux ligneux sans pour autant dégrader le sol, soit au final un peu plus d'un mois et demi.

Installation des chevaux dans la prairie n°2 : les chevaux ont ensuite été installés quelques jours dans la prairie humide de fauche n°2, au début du mois de novembre, pour exploiter le regain de végétation non fauchée.

Retours d'expérience

Points positifs

Les chevaux ont éliminé la haute strate herbacée de la parcelle, permettant de mieux accéder aux arbustes qui seront coupés par la suite.

Le tapis végétal étant important sur la parcelle, le sol n'a pas été dégradé par le piétinement des animaux.

Les chevaux ont très peu utilisé l'accès au canal ce qui a permis de limiter le dérangement de la faune du canal.

Points négatifs

Les ligneux de taille conséquente ont été entièrement épargnés par les chevaux.

Le Solidage géant, également présent sur cette parcelle, s'est avéré non appétant pour les animaux.

L'impact sur les fourmilières présentes sur la zone n'a pas été évalué.

Le dérangement du Campagnol amphibie et des amphibiens du canal suite à l'accès réalisé pour les chevaux est jugé faible.

Dérangement du Muscardin sur la parcelle (des nids d'été ont été retrouvés sur le secteur).

Perspectives

Le pâturage équin sera mis en place chaque année sur la parcelle n°1 mais pour une durée plus courte de 3 à 4 semaines chaque année.

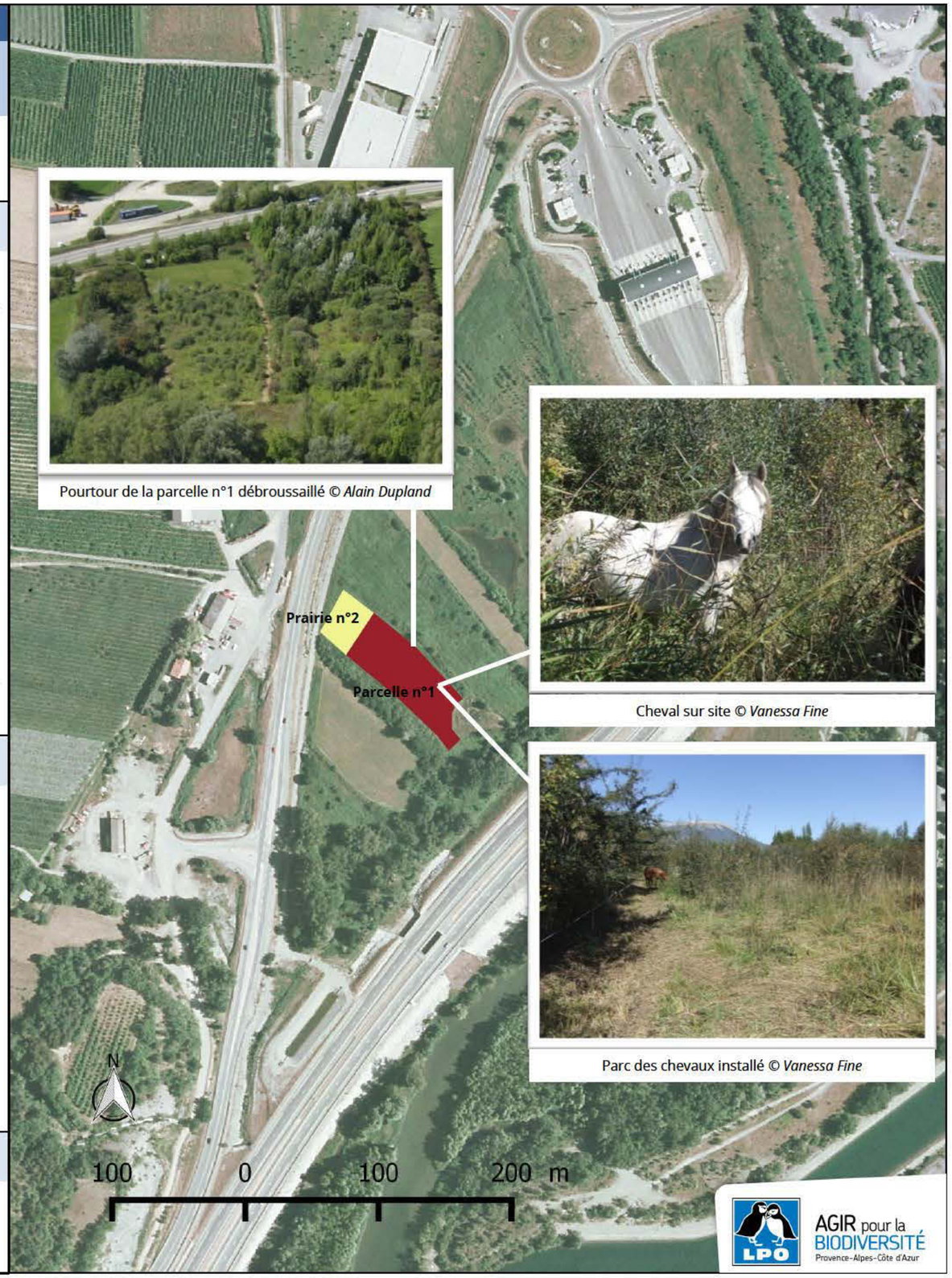

Pourtour de la parcelle n°1 débroussaillé © *Alain Dupland*

Cheval sur site © *Vanessa Fine*

Parc des chevaux installé © *Vanessa Fine*

ORIENTATION 1: CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

B. Conserver la mosaïque de milieux humides

B2. Dynamiser le développement des roseaux et conserver les fourrés de recolonisation

Chantier-école pour le maintien des fourrés de recolonisation

Actions menées

Elimination des petits ligneux : la parcelle n°1 comportant une importante densité d'arbustes, il a été décidé d'en éliminer une grande partie afin de garder le stade transitoire "fourrés de recolonisation" et éviter que la zone ne devienne entièrement boisée. Cette action a été réalisée dans le cadre d'un chantier-école en partenariat avec le Centre populaire d'enseignement (CPE) des Alpes du Sud (Gap), du 9 au 13 novembre 2015. Des bénévoles des groupes locaux de Gap et Briançon ont également participé à ce chantier.

Préservation de petits îlots de fourrés : de petits îlots ont été mis en défend pendant le chantier afin de conserver des zones refuges pour la faune. Les essences à baies, prisées des oiseaux (ex: Prunelier), ont également été conservées.

Broyage des arbustes coupés : une fois coupés, les arbustes rassemblés en andains ont été passés dans une broyeuse mise à disposition par Escota sous la direction de deux de leurs agents.

Epandage des produits du broyage sur le chemin pédagogique : le broyat a été étalé sur une partie du chemin menant à la plateforme pédagogique et sous celle-ci dans l'objectif de limiter la repousse des herbacées et ainsi limiter l'entretien de cet aménagement.

Expérimentation de lutte contre le Solidage géant : la parcelle n°1 comportait des "tâches" de Solidage épargnées par le piétinement des chevaux. Une première zone matérialisée par de la rubalise a été choisie pour tester les conséquences de l'arrachage sur l'invasive et une deuxième pour éprouver l'impact du fauchage.

Retours d'expérience

Points positifs	Points négatifs
Ouverture du milieu retrouvée permettant de garder la dynamique transitoire des fourrés de recolonisation. Le chantier-école a permis d'allier la mission de sensibilisation du public à celle de la gestion de la végétation.	La coupe des petits ligneux va provoquer des rejets qu'il faudra traiter à nouveau tous les 2 à 3 ans. L'expérimentation de lutte contre le Solidage géant ne s'est pas faite dans la période conseillée dans la littérature, les résultats seront à interpréter en conséquence.

Perspectives

Ce type de chantier sera reconduit tous les deux à trois an, à la même période (automne).

Sentier et plateforme pédagogique après épandage des copeaux
© Rémy Mathieu

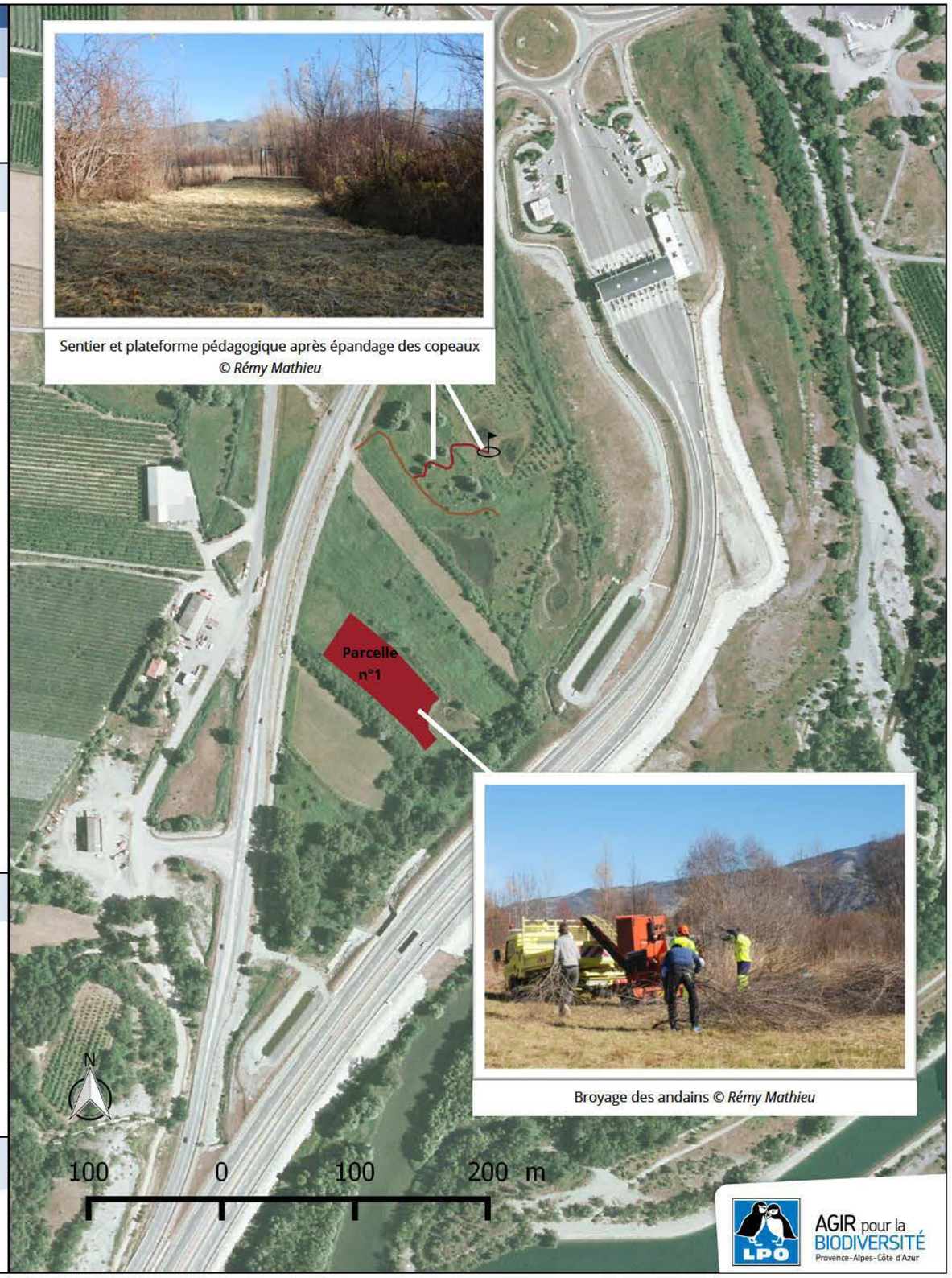

Broyage des andains © *Rémy Mathieu*

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORIENTATION 1: CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

C. Limiter le développement des espèces envahissantes

C2. Lutter contre les espèces invasives le cas échéant

Chantier bénévole d'arrachage du Solidage géant

Actions menées

Arrachage du Solidage géant sur le sentier pédagogique : un chantier d'arrachage du Solidage a été organisé avec les bénévoles du groupe local de Gap afin d'éliminer les pieds de cette invasive se trouvant sur le sentier pédagogique. L'opération s'est déroulée fin mai 2015.

Arrachage du Solidage géant autour de la mare pédagogique : les tâches de Solidage ont également été arrachées sur le pourtour de la mare pédagogique.

Retours d'expérience

Points positifs	Points négatifs
L'arrachage est la méthode la plus efficace pour lutter contre le Solidage géant d'après la bibliographie. Cette action a permis de tester la méthode et d'évaluer le temps nécessaire pour traiter de petites surfaces.	Travail fastidieux qui ne peut être envisagé sur de grandes surfaces D'après la bibliographie, ce type d'action n'a pas d'effet que si elle est reconduite 2 fois dans l'année et tous les ans, ce qui n'a pas été fait car trop chronophage.

Perspectives

Des chantiers ponctuels d'arrachage du Solidage avec des bénévoles seront reconduits sur des zones ciblées et restreintes.

Un chantier-école avec le CPE Alpes du Sud (Gap) est prévu en mai 2016 dont l'un des objectifs est l'arrachage de petites "tâches" de Solidage.

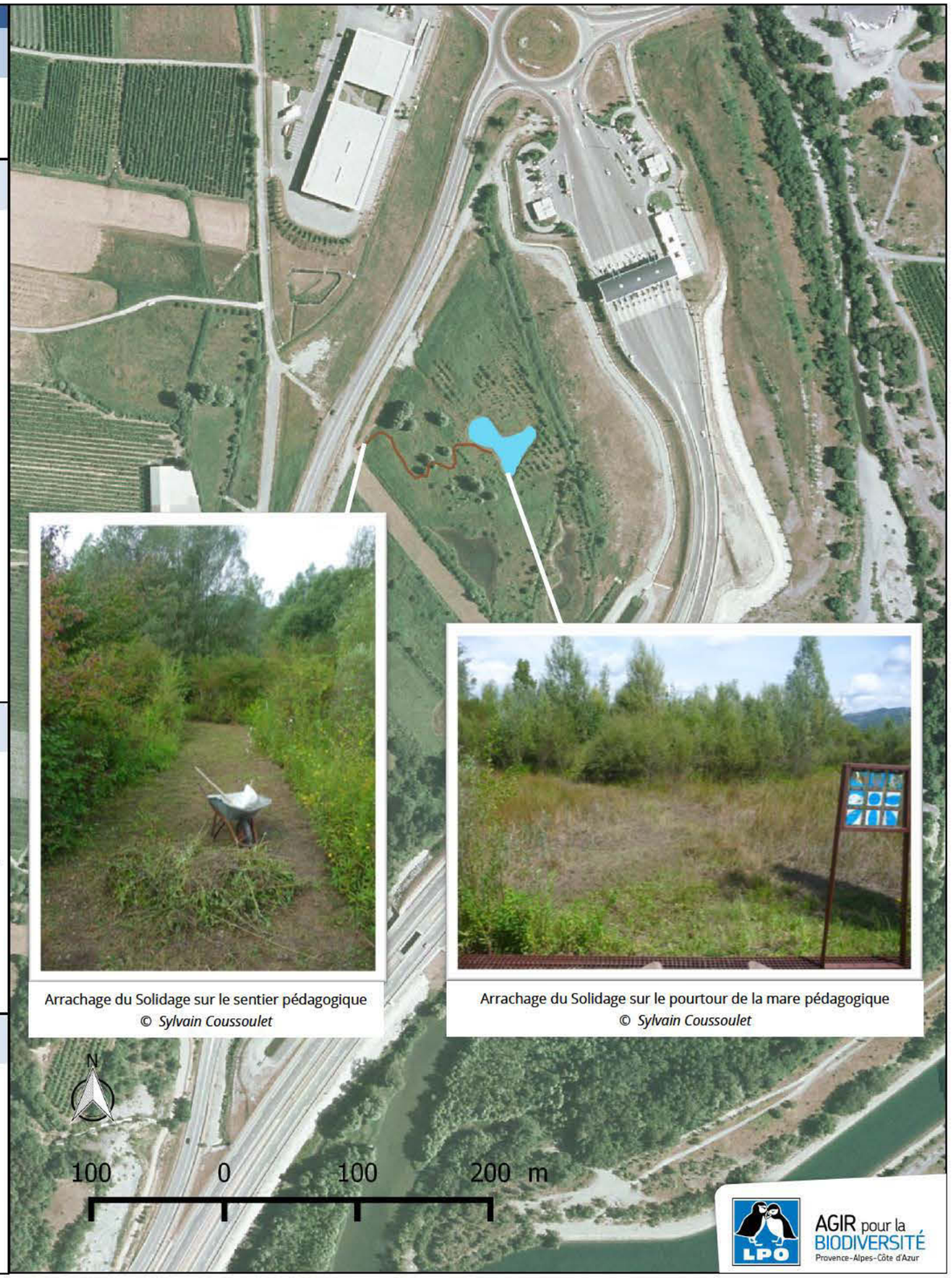

Arrachage du Solidage sur le sentier pédagogique
© *Sylvain Coussoulet*

Arrachage du Solidage sur le pourtour de la mare pédagogique
© *Sylvain Coussoulet*

ORIENTATION 1: CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

B. Conserver la mosaïque de milieux humides

B2. Dynamiser le développement des roseaux et conserver les fourrés de recolonisation

Cartographie des principaux types de végétation

Actions menées

Phase terrain : réalisation d'une cartographie des grands types de végétation présents sur le site, correspondant à des milieux humides tels que les mares, les roselières, les prairies humides de fauche, les fourrés de recolonisation et la ripisylve. Les zones envahies de Solidage géant et d'Aster à feuilles de saule ont également été répertoriées sur la carte. Cette première étape a été effectuée le 29 juillet et le 30 août 2015.

Phase de cartographie sous système d'informations géographiques (SIG) : les données de terrain ont été transcrites sur le logiciel QGIS afin d'obtenir une cartographie du recouvrement des principaux types de végétation de la zone humide des Piles en juillet 2015. Les taux de recouvrement ont été exprimés en pourcentage.

Retours d'expérience

Points positifs

La dynamique de la végétation des milieux humides étant rapide, le profil de végétation a fortement évolué entre 2012 et 2015. Il était donc nécessaire d'actualiser les connaissances sur les types de végétation.

Cette cartographie a permis de faire un point sur les invasives (*Solidago gigantea* et *Symphyotrichum salignum*) qui s'étendent rapidement et d'orienter la lutte la gestion les concernant.

Comparaison désormais possible entre la carte de l'état initial en 2012 et l'état actuel en 2015. Permet un suivi dans le temps de la dynamique de la végétation.

Points négatifs

Lors de la cartographie, les deux invasives (Aster à feuille de saule et Solidage Géant) n'ont pas été distinguées.

La dynamique de végétation montre une tendance rapide à la fermeture du milieu, ce qui va à l'encontre d'une grande orientation du plan de gestion qui est la conservation de la mosaïque des milieux humides.

Perspectives

Fin d'été 2016 : affiner la cartographie en distinguant les deux espèces invasives.

Cartographie des principaux types de végétation humide à renouveler régulièrement dans le temps pour suivi.

Recouvrement des principaux types de végétation de la zone humide des Piles - juillet 2015

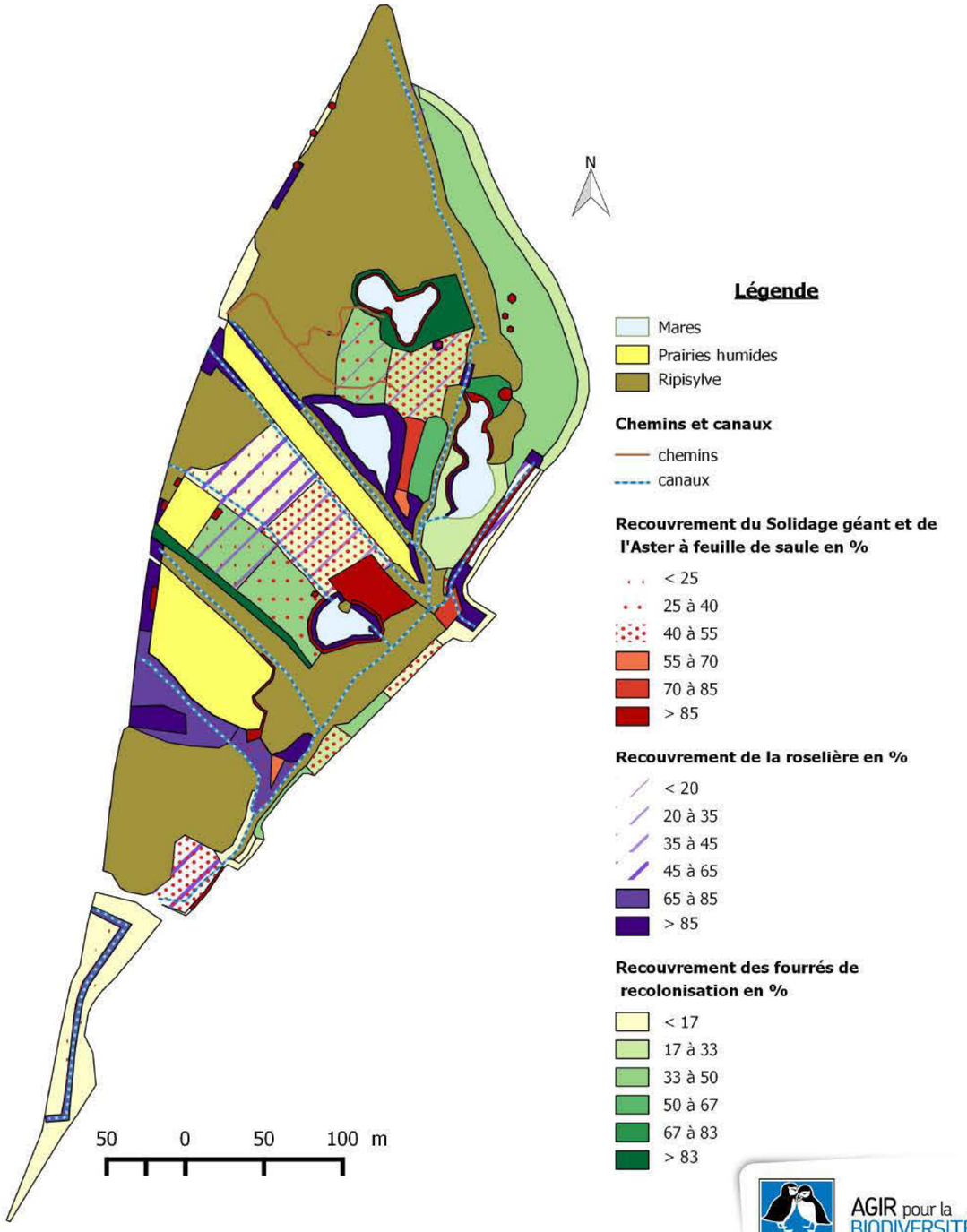

AGIR pour la BIODIVERSITÉ Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORIENTATION 1: CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

E. Concilier les interventions externes et les objectifs de gestion du site

E1. Cadrer les travaux inhérents à la gestion de l'autoroute

Actions menées sur le site, extérieures à la LPO : les interventions d'ESCOTA

Actions menées

ESCOTA réalise des interventions de gestion courante sur le site, dans le but d'entretenir un accès à la clôture bordant l'autoroute et les bassins de rétention.

Broyage de la végétation en bordure de l'autoroute : une bande de 3m de largeur a été débroussaillée mécaniquement, en fin d'été, par ESCOTA au pied de la clôture de sécurité bordant l'autoroute, afin de permettre son entretien.

Broyage de la végétation dans les zone des Piles : de relativement vastes zones ont également été débroussaillées, en fin d'été, au sud du site (en rouge sur la carte), secteur bordant un des canaux. Afin d'y accéder, la prairie n°1 (hachurée jaune sur la carte) a été traversée et la végétation de la bande de circulation également broyée.

Sentier pédagogique : le sentier pédagogique a été entretenu par ESCOTA en fin d'été (débroussaillage mécanique et élagage des branches gênant le passage), à la demande de la LPO PACA.

Retours d'expérience

Points positifs	Points négatifs
Les travaux d'entretien ont été réalisés hors période de reproduction de la plupart des espèces faunistiques présentes sur le site (fin d'été).	Concernant l'année 2015, le sentier pédagogique a été entretenu en fin d'été plutôt qu'au printemps comme prévu pour le début de la saison des animations sur le site. La pertinence du débroussaillage de certaines zones en dehors de la bande de sécurité le long de l'autoroute n'est pas avérée.

Perspectives

Améliorer la communication entre les deux structures ESCOTA / LPO afin d'obtenir un meilleur respect du cahier des charges de l'entretien du site.

La LPO PACA propose une animation au personnel d'ESCOTA pour découvrir le site et ses enjeux.

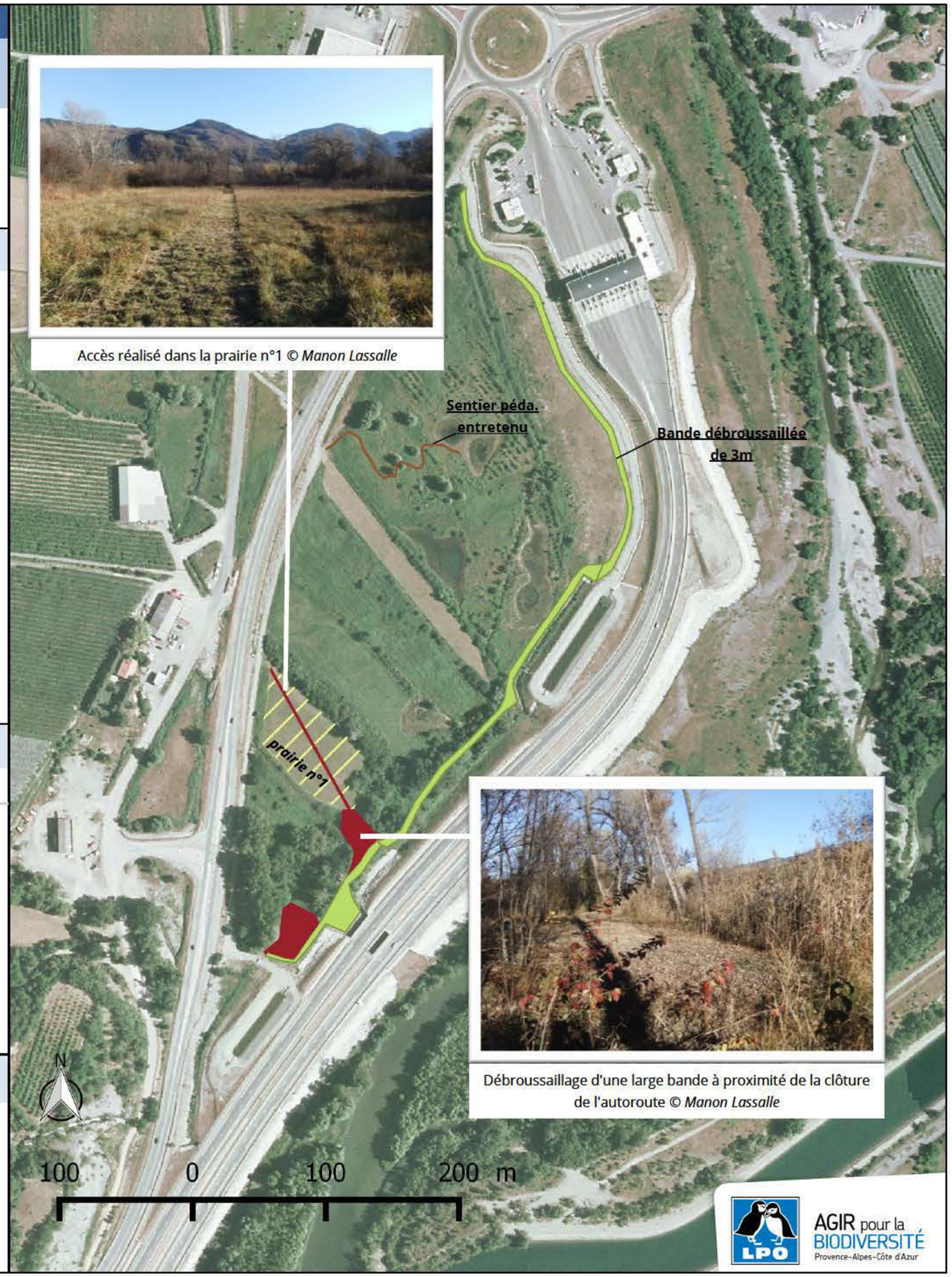

Accès réalisé dans la prairie n°1 © *Manon Lassalle*

Débroussaillage d'une large bande à proximité de la clôture de l'autoroute © *Manon Lassalle*

AGIR pour la BIODIVERSITÉ Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORIENTATION 2 : ETUDE DU SITE DANS SON CONTEXTE VALLEEN – SITE ATELIER TVB

Création d'un Refuge LPO

Dans un objectif d'inscrire la zone humide des Piles comme réservoire de biodiversité au sein de la Trame Verte et Bleue locale, ESCOTA souhaite classer le site en Refuge LPO. La procédure de création du refuge a été initiée. La gestion actuelle du site est compatible avec la charte des Refuges LPO (ci-dessous). Restera à entamer les démarches pour en faire un site sur lequel la chasse est interdit. Concernant la signalétique, une proposition de changement du panneau d'entrée sur le site a été faite , incluant la description du refuge. De même, au niveau du belvédère de l'aire de repos, le refuge pourra être signalé.

Charte des Refuges LPO

En créant un Refuge LPO, je m'engage moralement à préserver la nature et améliorer la biodiversité sur mon Refuge et à respecter les principes suivants :

Principe 1 : Je crée les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages

- En protégeant les oiseaux et la nature en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme lors de la nidification et des grands froids.
- En diversifiant et en aménageant, selon la surface de mon Refuge, des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages, comme une haie champêtre, une mare ou un mur de pierres sèches.
- En privilégiant la plantation d'espèces qui poussent naturellement dans ma région, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale.

Principe 2 : Je renonce aux produits chimiques

- En adoptant un mode de gestion écologique de mon Refuge et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques si une intervention est vraiment nécessaire.
- En préférant les engrais naturels (compost, purin d'ortie, etc.) pour les plantes exigeantes comme les arbres fruitiers ou les légumes, en favorisant les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.

Principe 3 : Je réduis mon impact sur l'environnement

- En adoptant des gestes écocitoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant mes déchets ménagers.

Principe 4 : Je fais de mon Refuge un espace sans chasse pour la biodiversité

- En m'engageant à ne pas chasser dans mon Refuge s'il se situe dans une zone où la chasse peut s'exercer.
- En entreprenant toute démarche utile, à mon initiative et avec les conseils de la LPO, pour que la chasse puisse y être interdite dans les meilleurs délais

Refuges LPO © Des refuges pour la nature

ORIENTATION 3 : ACQUISITION DE CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LA FAUNE DES PILES

Des prospections faunistiques réalisées par des bénévoles ainsi que par des salariés et des volontaires en service civique permettent d'enrichir chaque année les connaissances sur les espèces présentes sur le site.

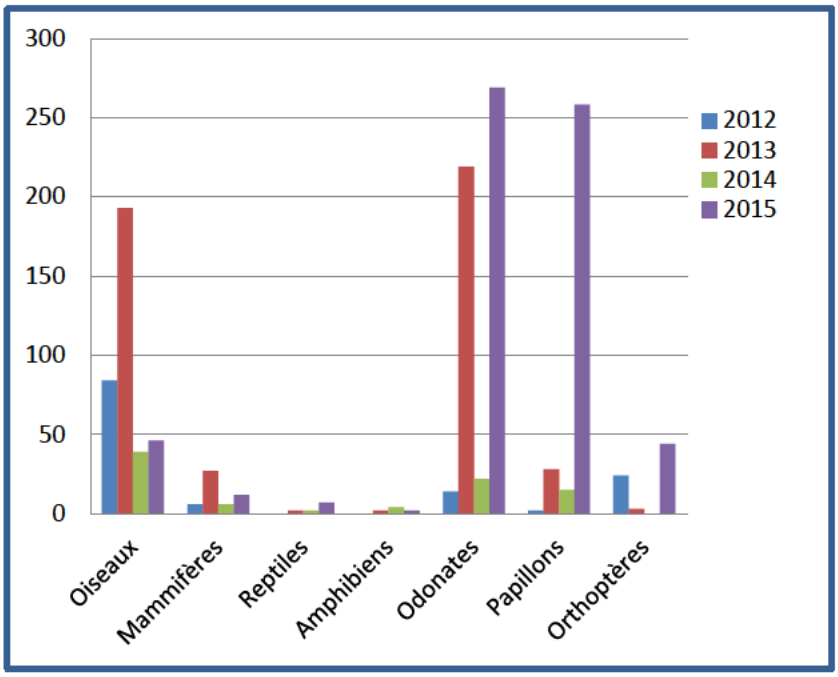

Figure 1: Nombre de données annuelles pour chaque taxon faunistique de 2012 à 2015

Inventaires entomologiques

En 2015, des inventaires odonates, lépidoptères et orthoptères ont été menés par Alexis RENAUX. Un faune-paca publication est dédié à cette étude. L'une des grandes nouvelles est la découverte de l'Azuré de la sanguisorbe sur le site.

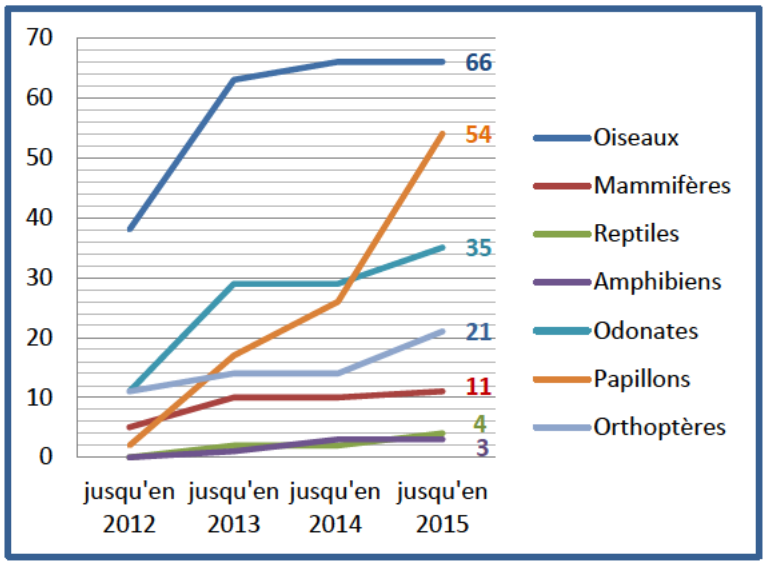

Figure 2: Nombre d'espèces faunistiques recensées chaque année par taxon sur la période 2012 - 2015

Les connaissances des espèces faunistiques du site ne sont pas égales pour tous les taxons.

Les inventaires n'ont pas été faits systématiquement chaque année, il serait donc intéressant de les reconduire prochainement pour obtenir des connaissances plus exhaustives ou un suivi de l'évolution des espèces présentes.

ORIENTATION 4 : VALORISATION DU SITE ET ACCUEIL DU PUBLIC

Animations autour de la zone humide des Piles

Tout au long de l'année 2015, des animations sur les thèmes de la biodiversité, des zones humides ou encore de la Trame Verte et Bleue ont été organisées aux Piles et hors site (Cf. tableau 1).

Tableau 1 : Récapitulatif des animations de l'année 2015, réalisées sur site et hors-site.

Date animation	Organisme/évènement	Nombre de personnes	Type de public
09/05/2015	Fête de l'écotourisme à Tallard	5	Grand public
27/05/2015	Fête de la Nature aux Piles	6	Grand public
27 et 28/06/2015	Formation naturaliste "libellules"	15	Naturalistes
22/09/2015	Lycée des Emeyères (thème "Trame Verte et Bleue")	1 classe	Scolaire
29/09/2015	Lycée des Emeyères (thème "Trame Verte et Bleue")	1 classe	Scolaire
03/11/2015	CPE ALpes du Sud (introduction aux chantiers nature)	10	Partenaire (groupe)
01/12/2015	CPE ALpes du Sud (bilan du 1er chantier nature)	12	Partenaire (groupe)
08/12/2015	Visite de présentation du site	6	Groupe local Gapençais

Site Internet

Le site internet de la LPO PACA présente l'ensemble des actions de l'association. Les informations sur les visites de la zone humide sont en ligne, ainsi que le projet pédagogique en téléchargement. Régulièrement mises en ligne, les dernières actualités y figurent.

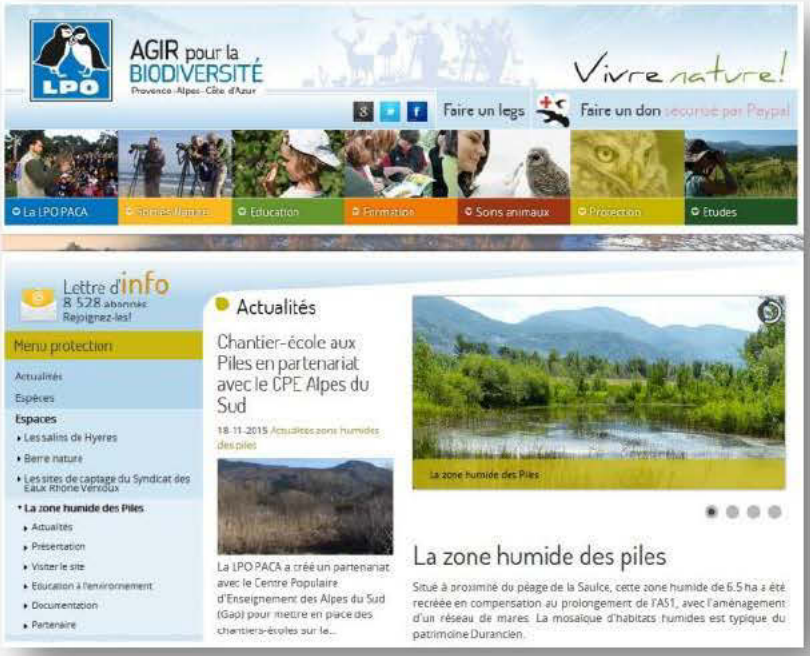

Capture d'écran du site de la LPO PACA (paca.lpo.fr)

Revue de presse

Par l'intermédiaire d'un communiqué de presse rédigé par la LPO, la chaîne d'informations télévisée France 3 Provence-Alpes s'est déplacée sur le chantier-école nature (partenariat avec le CPE Alpes du Sud) pour une interview.

Un communiqué de presse a également été adressé au journal Alpes et Midi afin de valoriser les partenariats de gestion du site et continuer la mission de sensibilisation de la LPO auprès du grand public.

ORIENTATION 5 : SYSTEME DE MANAGEMENT

Personnel salarié

La gestion de la zone humide des Piles est coordonnée par l'antenne Hautes-Alpes de la LPO PACA :

- Vanessa FINE, responsable de programme,
- Sylvain COUSSOULET, technicien naturaliste.

Le personnel de la LPO PACA participe également à la gestion du site :

- Benjamin KABOUCHE, directeur LPO PACA,
- Magali GOLIARD, directrice adjointe LPO PACA,
- Micaël GENDROT, responsable de programme Conservation de la biodiversité,
- Pierre RIGAUX, mammalogue,
- Laure ANSEL, responsable de l'antenne des Alpes du Hautes-Provence,
- Macha MARCHAL, assistante de direction et Vie associative,
- Marie-José ETIENNE, comptable.

Services civiques

Trois volontaires en service civique ont participé à la gestion de la zone humide des Piles en 2015:

- Manon LASSALLE, ambassadrice biodiversité, référente Zone humide des Piles, antenne de Briançon,
- Alexis RENAUX, ambassadeur biodiversité, antenne les Mées,
- Coline MICHALET, ambassadrice biodiversité, antenne de Briançon.

Bénévoles

Les bénévoles des groupes locaux Pays Gapençais et Pays Briançonnais ont apporté régulièrement leur aide dans la gestion du site tout au long de l'année 2015, notamment lors des animations, des travaux d'entretien ou encore de chantiers spécifiques.

L'équipe salariée remercie ces bénévoles pour leur implication et plus particulièrement, Eliane DUPLAND pour les animations, Pierre BONNEAU, Roger MAILLOT, Paulin MERCIER, Franck RASNOPOVSKI et Pierre RIGAUX pour l'entretien et la gestion du site.

Un grand merci également à tous les participants aux divers chantiers organisés tout au long de l'année 2015, notamment aux bénévoles du groupe local Pays Gapençais : Gérard BRIARD, Hélène CLAVEAU, Claude-Marie COTTEREAU, Alain GIRODON, Brigitte MULAT, Bertrand OUTTERS, Aude PAPPE, Ludovic et Annie PERBET et Nicole SELLIER.

Partenariats

Le partenaire principal de la LPO PACA pour la gestion du site est **ESCOTA**, propriétaire du site. Plusieurs réunions ont été organisées entre les deux structures afin de gérer au mieux le site et discuter du bilan annuel et des perspectives pour l'année à venir.

Tableau 2 : Réunions ESCOTA/LPO réalisées en 2015.

Date	Intervenants (ESCOTA)	Objets(s) de la réunion
04/08/2015	Eric LOMBARDI	Fonctionnement des bassins de rétention, précisions des diverses interventions d'ESCOTA.
06/11/2015	Maxime GARRABOS Delphine ORLANDO	Bilan annuel de la gestion des Piles, projet de refuge LPO.

Un nouveau partenariat a été instauré en cette année 2015 avec le **Centre d'Enseignement Populaire (CPE) des Alpes du Sud** de Gap. L'objectif est la mise en place de chantiers-école nature pour réaliser des travaux selon les orientations du Plan de gestion de la zone humide. Un premier chantier de débroussaillage a eu lieu du 9 au 13 novembre.

Ce partenariat se poursuivra sur l'année 2016 avec la programmation de nouveaux chantiers-école ainsi que des sorties pédagogiques afin se sensibiliser ce nouveau type de public.

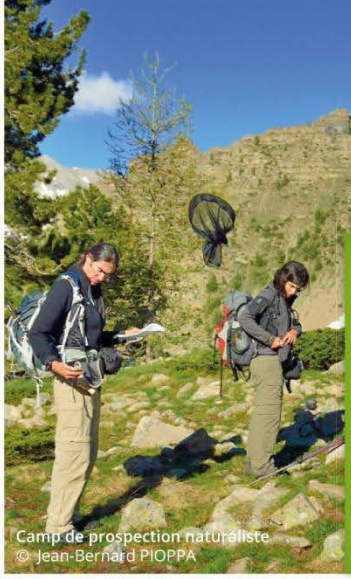

Camp de prospection naturaliste
© Jean-Bernard PIOPPA

Mobilisation écocitoyenne sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**

Sortie scolaire avec une classe de CP

Éducation à l'environnement

Sympetrum de fonscolombe

Formation en environnement

Expertise en environnement

Suivi télémétrique © Jean François VIDAL

Accueil du public par un agent de la RNR des Partias

Protection et gestion de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - **Courriel :** paca@lpo.fr

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur